



**SOCIÉTÉ DU CENTRE SCOLAIRE COMMUNAUTAIRE DE CALGARY**

**ÉTATS FINANCIERS**

**31 mars 2022**



# SOCIÉTÉ DU CENTRE SCOLAIRE COMMUNAUTAIRE DE CALGARY

## ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2022

### CONTENU

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	
État des résultats	3
État de l'évolution de l'actif net	4
État de la situation financière	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 - 13

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de Société du Centre Scolaire Communautaire de Calgary

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Société du Centre Scolaire Communautaire de Calgary, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2022, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net, et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Société du Centre Scolaire Communautaire de Calgary au 31 mars 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour organismes sans but lucratif.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Autre point

Les états financiers de Société du Centre Scolaire Communautaire de Calgary pour l'exercice terminé le 31 mars 2021 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états une opinion avec réserve en date du 26 mai 2021 relativement à l'intégralité des produits d'activités, autres revenus, dons et adhésions.

### Responsabilités de la direction et responsables de la gouvernance pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

### Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celle-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.



En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Notre conclusion s'appuie sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

**Bergeron & Co. Comptables Professionnels Agréés**

Edmonton, AB  
20 juin 2022



**SOCIÉTÉ DU CENTRE SCOLAIRE COMMUNAUTAIRE DE CALGARY**  
**ÉTAT DES RÉSULTATS**  
**Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022**

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
<b>PRODUITS</b>		
Subventions fédérales (Note 13)	\$ 972,013	\$ 1,105,897
Revenus locatifs	323,802	315,777
Autres apports (Note 14)	189,278	163,145
Amortissement des apports reportés (Note 10)	80,749	81,644
Casino	41,310	51,231
Subventions provinciales (Note 15)	31,785	141,574
Autres revenus	13,901	3,934
Dons	13,757	5,036
Activités	10,677	6,207
Adhésions	1,694	-
Intérêts	<u>179</u>	<u>851</u>
	<u>1,679,145</u>	<u>1,875,296</u>
<b>CHARGES</b>		
Salaires et charges sociales	1,078,288	844,284
Entretien et réparations	166,644	505,107
Amortissement des immobilisations	91,100	92,267
Honoraires de consultations	79,764	27,400
Services publics	59,717	41,504
Téléphone	21,921	24,961
Publicité et promotion	13,071	13,361
Location de bureau	12,674	21,283
Fourniture et frais de bureau	12,193	23,570
Créances irrécouvrables	11,348	8,230
Activités	11,019	5,991
Cachets d'artistes	10,782	12,081
Assurances	8,443	6,745
Déplacement	6,196	2,584
Divers	3,974	16,734
Fournitures	2,537	3,142
Taxes d'affaires et permis	1,036	805
Frais bancaires	<u>443</u>	<u>301</u>
	<u>1,591,150</u>	<u>1,650,350</u>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT AUTRE POSTE</b>	<u>87,995</u>	<u>224,946</u>
<b>AUTRE POSTE</b>		
Règlement d'une procédure judiciaire (Note 16)	<u>13,300</u>	<u>-</u>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<u>\$ 101,295</u>	<u>\$ 224,946</u>

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

**SOCIÉTÉ DU CENTRE SCOLAIRE COMMUNAUTAIRE DE CALGARY**  
**ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET**  
**Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022**

ACTIF NET	<u>Investi en immobilisations</u>	<u>Grevé d'affectation (Note 12)</u>	<u>Non-grevé d'affectation</u>	<u>Total 2022</u>	<u>Total 2021</u>
Solde au début de l'exercice	\$ 375,770	\$ -	\$ 648,272	\$ 1,024,042	\$ 799,096
Excédent des produits sur les charges	(10,351)	-	111,646	101,295	224,946
Investi en immobilisations corporelles	3,129	-	(3,129)	-	-
Affectation d'origine interne	<u>-</u>	<u>350,000</u>	<u>(350,000)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b><u>\$ 368,548</u></b>	<b><u>\$ 350,000</u></b>	<b><u>\$ 406,789</u></b>	<b><u>\$ 1,125,337</u></b>	<b><u>\$ 1,024,042</u></b>

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

**SOCIÉTÉ DU CENTRE SCOLAIRE COMMUNAUTAIRE DE CALGARY**  
**ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE**  
**31 mars 2022**

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
<b>ACTIF</b>		
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Encaisse (Note 3)	\$ 797,381	\$ 687,373
Comptes à recevoir (Note 4)	146,085	118,859
TPS à recevoir	15,870	17,236
Frais payés d'avance	<u>-</u>	<u>1,330</u>
<b>TOTAL ACTIF À COURT TERME</b>	<b>959,336</b>	<b>824,798</b>
DÉPÔT DE SÉCURITÉ	-	1,575
PARTS SOCIALES - CONNECT FIRST CREDIT UNION LTD.	328	258
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Note 5)	<u>2,143,108</u>	<u>2,107,293</u>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>\$ <u>3,102,772</u></b>	<b>\$ <u>2,933,924</u></b>
<b>PASSIF</b>		
<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Comptes fournisseurs et charges à payer	\$ 47,600	\$ 49,221
Salaires et cotisations sociales à payer (Note 8)	51,511	21,648
Revenus reportés (Note 9)	<u>63,766</u>	<u>47,491</u>
<b>TOTAL DU PASSIF À COURT TERME</b>	<b>162,877</b>	<b>118,360</b>
DETTE À LONG TERME (Note 11)	40,000	60,000
APPORTS REPORTÉS (Note 10)	<u>1,774,558</u>	<u>1,731,522</u>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b><u>1,977,435</u></b>	<b><u>1,909,882</u></b>
<b>ACTIF NET</b>		
Actif net investi en immobilisations corporelles	368,548	375,770
Actifs nets grevé d'affectation (Note 12)	350,000	-
Actif net non-grevé d'affectation	<u>406,789</u>	<u>648,272</u>
<b>TOTAL DE L'ACTIF NET</b>	<b><u>1,125,337</u></b>	<b><u>1,024,042</u></b>
<b>TOTAL DU PASSIF ET DE L'ACTIF NET</b>	<b>\$ <u>3,102,772</u></b>	<b>\$ <u>2,933,924</u></b>

Approuvé par les Administrateurs:

\_\_\_\_\_, Administrateur

\_\_\_\_\_, Administrateur



**SOCIÉTÉ DU CENTRE SCOLAIRE COMMUNAUTAIRE DE CALGARY**  
**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE**  
**Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022**

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges	\$ 101,295	\$ 224,946
Additionner (déduire):		
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des apports reportés	(80,749)	(81,644)
Amortissement des immobilisations	91,100	92,267
Portion non-remboursable de CUEC	(20,000)	-
Intérêt réinvestit	(70)	-
Changement net des éléments sans effet sur la trésorerie	<u>91,576</u>	<u>235,569</u>
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Comptes clients	(442)	5,902
Subventions à recevoir	(13,483)	(43,531)
Réclamation à recevoir	(13,300)	-
Frais payés d'avance	1,330	(68)
Comptes fournisseurs et charges à payer	(1,622)	19,837
Salaires et cotisations sociales à payer	29,863	16,263
Taxes sur les produits et services	1,366	(27,543)
Revenus reportés	59,560	(172,521)
Dépôts des locataires	-	(2,034)
	<u>154,848</u>	<u>31,874</u>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Dette à long terme	-	60,000
Apports à l'achat d'immobilisations	<u>80,500</u>	<u>-</u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Achats d'immobilisations corporelles	(126,915)	(4,597)
Autres actifs	<u>1,575</u>	<u>-</u>
	<u>(125,340)</u>	<u>(4,597)</u>
Augmentation nette de l'encaisse	110,008	87,277
Encaisse au début de l'exercice	<u>687,373</u>	<u>600,096</u>
<b>Encaisse à la fin de l'exercice</b>	<b><u>\$ 797,381</u></b>	<b><u>\$ 687,373</u></b>



**SOCIÉTÉ DU CENTRE SCOLAIRE COMMUNAUTAIRE DE CALGARY**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**31 mars 2022**

**1. OBJECTIF DE L'ORGANISME ET DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE**

La Société du Centre Scolaire Communautaire de Calgary est un organisme sans but lucratif constitué en février 1993 en vertu de la « Societies Act » de la province de l'Alberta, et est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. La société opère sous le nom de « La cité des Rocheuses » (la cité). La mission de la Cité est de fournir un lieu de rassemblement et de service au grand public, de diffuser un programme artistique, culturel et communautaire en français répondant aux besoins et désirs des francophones et francophiles de la région de Calgary, en accordant une attention particulière à la jeunesse. De plus, la Cité accompagne les nouveaux arrivants ainsi que l'ensemble des communautés immigrantes dans leurs démarches d'installation.

62 % (2021 - 69 %) des revenus de la Cité proviennent de subventions.

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

Les états financiers de La Cité ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour organismes sans but lucratif et les principales méthodes comptables suivantes ont été appliquées:

**Utilisation d'estimations**

- a) La préparation des états financiers selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif oblige la direction à faire des estimations et à poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs et sur les informations présentées au sujet des actifs et des passifs éventuels à la date de clôture ainsi que sur les montants des produits et des charges de l'exercice. Les chiffres réels pourraient différer de ces estimations. Les éléments importants des états financiers qui requièrent l'utilisation d'estimations sont la durée de vie utile des immobilisations, leur amortissement ainsi que l'amortissement des apports reportés liés à l'acquisition des immobilisations. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

**Comptabilisation des produits**

- b) La Cité applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports (subventions, contributions et dons). Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports afférents aux immobilisations corporelles sont comptabilisés à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations corporelles puis amortis de la même façon que les immobilisations auxquelles ils se rapportent.

Les revenus locatifs sont constatés à titre de produits de façon linéaire sur la durée des baux.

Les autres revenus, les activités et adhésions sont constatés à titre de produits au moment de l'encaissement ou au moment où l'évènement a lieu ou le service est rendu.

Les ventes du café et de la service de traiteur et les autres revenus sont constatés à titre de produits au moment de l'encaissement ou au moment où l'évènement a lieu ou le service est rendu.



**SOCIÉTÉ DU CENTRE SCOLAIRE COMMUNAUTAIRE DE CALGARY**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**31 mars 2022**

**Instruments financiers**

- c) La Cité évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, à l'exception des transactions entre apparentées qui sont évaluées à la valeur d'échange ou à la valeur comptable, selon le cas. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des comptes à recevoir, des subventions à recevoir, réclamation à recevoir, des parts sociales et autres actifs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des comptes fournisseurs et charges à payer, des salaires et cotisations sociales à payer, et de la dette à long terme.

Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

**Dépréciation**

- d) Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

**Trésorerie et équivalents de trésorerie**

- e) La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les soldes bancaires et les dépôts à terme très liquides qui sont facilement convertibles en trésorerie et ont une échéance inférieure à trois mois à compter de leur date d'acquisition.

**Immobilisations corporelles**

- f) Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties annuellement sur leur durée de vie utile estimative à l'aide des taux et méthodes présentées ci-dessous, à l'exception de l'année d'acquisition où le taux est réduit de moitié et aucun amortissement n'est pris dans l'année de disposition.

Bâtiment destiné à la location	4% Amortissement dégressif
Mobiliers et équipement	20% Amortissement dégressif
Matériel informatique	30% Amortissement dégressif

Lorsqu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme pour la Cité, l'excédent de sa valeur comptable nette sur sa valeur résiduelle doit être comptabilisé en charges dans l'état des résultats.

**Apports reçus sous forme de services et matériel**

- g) Les bénévoles consacrent plusieurs heures par année à aider La Cité à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas comptabilisés dans les états financiers. Les apports sous forme de matériel utilisé dans le cours normal des activités sont évalués à leur juste valeur s'ils peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnable.

**SOCIÉTÉ DU CENTRE SCOLAIRE COMMUNAUTAIRE DE CALGARY**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**31 mars 2022**

**3. ENCAISSE AFFECTÉE**

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Encaisse non-grevée d'affectation	\$ <u>401,689</u>	\$ <u>639,882</u>
Encaisse grevée d'affectation - revenus reportés	45,692	47,491
Encaisse grevée d'affectation interne	<u>350,000</u>	<u>-</u>
Total de l'encaisse affectée	<u>395,692</u>	<u>47,491</u>
Total de l'encaisse	<u>\$ 797,381</u>	<u>\$ 687,373</u>

**4. COMPTES À RECEVOIR**

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Subventions à recevoir	\$ 129,763	\$ 116,280
Réclamation à recevoir (Note 16)	13,300	-
Comptes clients (a)	<u>3,022</u>	<u>2,579</u>
	<u>\$ 146,085</u>	<u>\$ 118,859</u>

(a) Le montant des comptes clients est présenté net d'une provision pour dépréciation au montant de 7 500 \$.

**5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	Amortissement		Valeur comptable nette	
	Coût	Cumulé	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Bâtiment destiné à la location	\$ 4,103,427	\$ 2,399,052	\$ 1,704,375	\$ 1,775,390
Terrain	257,545	-	257,545	257,545
Mobiliers et équipement	424,667	250,305	174,362	68,600
Matériel informatique	<u>26,285</u>	<u>19,459</u>	<u>6,826</u>	<u>5,758</u>
	<u>\$ 4,811,924</u>	<u>\$ 2,668,816</u>	<u>\$ 2,143,108</u>	<u>\$ 2,107,293</u>

**6. MARGE DE CRÉDIT**

La Cité possède une marge de crédit autorisée au montant de 50 000 \$. Cette marge est garantie par un convention de sécurité générale couvrant tous les actifs présents et futurs de la Cité, une charge sur le terrain et le bâtiment destiné à la location au montant de 50 000 \$ et une cession de tous les loyers. La marge de crédit porte intérêt au taux préférentiel majoré de 0,50 %. Le taux préférentiel de la Connect First Credit Union Ltd. est de 2,70 % au 31 mars 2022.

**7. CARTES DE CRÉDIT**

La Cité détient une carte de crédit autorisé au montant de 20 000 \$ à un taux de 20,99 %. Le solde à payer au 31 mars 2022 de 8 131 \$ (2021 - 3 881 \$) et est inclus dans les comptes fournisseurs et charges courus.

**SOCIÉTÉ DU CENTRE SCOLAIRE COMMUNAUTAIRE DE CALGARY**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**31 mars 2022**



**8. REMISES GOUVERNEMENTALES**

Le montant dû pour les remises gouvernementales autres que les comptes qui sont présentés séparément dans le bilan est 27 480 \$ (2021 - 16 \$). Ce montant est inclus dans les salaires et cotisations sociales à payer.

**9. REVENUS REPORTÉS**

	<u>Solde au début</u>	<u>Fonds reçus</u>	<u>Fonds utilisés</u>	<u>Solde à la fin</u>
Patrimoine Canadien	\$ -	\$ 79,980	\$ (57,300)	\$ 22,680
Casino	38,593	64,887	(84,597)	18,883
Marché solidaire	8,898	4,041	(8,810)	4,129
Calgary Foundation	<u>-</u>	<u>72,296</u>	<u>(54,222)</u>	<u>18,074</u>
	<u>\$ 47,491</u>	<u>\$ 221,204</u>	<u>\$ (204,929)</u>	<u>\$ 63,766</u>

**10. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent les fractions non-amortis des apports reçus pour l'achat des immobilisations corporelles. Les changements dans le solde des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles pour la période sont comme suit :

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Balance d'ouverture	\$ 1,731,522	\$ 1,813,166
Apports reçus ou utilisés	123,785	-
Montant amorti au revenu	<u>(80,749)</u>	<u>(81,644)</u>
Balance de fermeture	<u>\$ 1,774,558</u>	<u>\$ 1,731,522</u>

**SOCIÉTÉ DU CENTRE SCOLAIRE COMMUNAUTAIRE DE CALGARY**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**31 mars 2022**



**11. DETTE À LONG TERME**

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Emprunt CUEC, d'un capital restant dû de 60 000 \$, garanti par le gouvernement du Canada, sans intérêt jusqu'au 31 décembre 2023 (a)	\$ <u>40,000</u>	\$ <u>60,000</u>

(a) La Cité a obtenu un emprunt de 60 000 \$ dans le cadre du programme gouvernemental compte d'urgence pour les entreprises canadiennes. Si la société rembourse 40 000 \$ d'ici le 31 décembre 2023, le solde de 20 000 \$ fera l'objet d'une radiation. Sinon, le solde de l'emprunt portera intérêt au taux de 5 % et sera remboursable par 36 versements mensuels, capital et intérêts. Étant raisonnablement certaine de rembourser 40 000 \$ d'ici le 31 décembre 2023, la Cité a constaté 20 000 \$ au résultat net sous la rubrique « Subventions fédérale ».

Les versements en capital estimatifs sur la dette à long terme à effectuer au cours des deux prochains exercices sont les suivants :

2023	\$ -
2024	<u>40,000</u>
	<u>\$ 40,000</u>

**12. ACTIFS NETS GREVÉS D'AFFECTIONS INTERNES**

Fonds d'acquisition d'actif immobilisé et/ou maintenance du bâtiment

Par voie de résolution daté du 27 octobre 2021, le conseil d'administration a créé le fonds d'acquisition d'actif immobilisé et/ou maintenance du bâtiment dans le but d'assurer la capacité de la Cité à rencontrer ses obligations entre terme de maintien, remplacement et d'acquisition de son bâtiment et ses équipements.

**13. SUBVENTIONS FÉDÉRALES**

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Immigration, réfugiés et citoyenneté Canada	\$ 794,219	\$ 569,296
Subvention salariale d'urgence du Canada	95,791	308,469
Patrimoine Canadien	57,300	54,800
Compte d'urgence pour les entreprises canadienne	20,000	-
Emploi été Canada	4,703	8,332
Programme d'infrastructure investir dans la Canada	<u>-</u>	<u>165,000</u>
	<u>\$ 972,013</u>	<u>\$ 1,105,897</u>

**SOCIÉTÉ DU CENTRE SCOLAIRE COMMUNAUTAIRE DE CALGARY**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**31 mars 2022**



**14. AUTRES APPORTS**

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Société de la francophonie manitobaine (Pré-départ)	\$ 135,056	\$ 85,138
Calgary Foundation	54,222	-
United Way	<u>-</u>	<u>78,007</u>
	<u>\$ 189,278</u>	<u>\$ 163,145</u>

**15. SUBVENTIONS PROVINCIALES**

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Small and Medium Enterprise Relaunch grant	\$ 20,000	\$ -
Other	7,795	-
Community Facility Enhancement Program	-	125,000
Alberta Foundation for the Arts	<u>3,990</u>	<u>16,574</u>
	<u>\$ 31,785</u>	<u>\$ 141,574</u>

**16. RÈGLEMENT D'UN PROCÉDURE JUDICIAIRE**

Au cours de l'exercice se terminant le 31 mars 2018, le Cité a institué des procédures judiciaires contre un ancien locataire afin de recouvrer des loyers en retard et dommages fait à l'espace loué. Le 27 février 2019, la Cité a enregistré un privilège légal contre les biens personnels de l'ancien locataire au montant de 12 500 \$. Dans une cause impliquant un autre plaignant, la cour du banc de la Reine de l'Alberta ordonnait, le 23 juillet 2021, la liquidation des biens personnels du locataire et suite à cette vente, la cour ordonnait le versement d'un montant de 13 300 \$ à la Cité afin de libérer les biens liquidés de tout privilège. Au 31 mars 2022, ce montant est détenu en fiducie par une firme d'avocat en attendant sa remise à la Cité.

**17. RISQUES FINANCIERS**

La Cité, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques.

**Risque de crédit :**

La Cité est exposée à un risque de crédit sur les comptes clients, subventions à recevoir et autre compte à recevoir.

**Risque de liquidité :**

La Cité est exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble de ses passifs financiers à court terme et de sa dette à long terme.

**Autres risques de prix :**

La Cité est exposée aux autres risques de prix dû à ses revenus locatifs qui incluent des revenus de baux à long terme. La juste valeur de ces revenus pourrait changer comparativement au marché locatif local, cependant la Cité serait toujours tenue d'honorer les baux signés.



**SOCIÉTÉ DU CENTRE SCOLAIRE COMMUNAUTAIRE DE CALGARY**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**31 mars 2022**

**18. CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT**

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés à des fins de comparaison et afin d'être conforme à la présentation des états financiers de l'exercice considéré.